

Séance extraordinaire du 2 octobre 2017



2017-10
213

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 2 octobre 2017 à 20h00.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Mme Lise Roy
Siège #2 - M. Richard Morin
Siège #3 - M. Michel Roy
Siège #4 - M. Paul Joly
Siège #5 - M. Frédéric Poulin
Siège #6 - Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, M. Rosaire Coulombe.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné le 28 septembre 2017 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

2017-10
214

02 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

Attendu que la renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance.

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu de renoncer à l'avis de convocation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

03 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

- Élections municipales: la date limite pour déposer votre candidature est le 6

octobre à 16h30

- Écocentre: fermeture pour la période hivernale le 14 octobre 16h00

- Bibliothèque municipale. Deux activités gratuites:

- atelier d'initiation à la BD le 21 octobre à 13h30. Inscription obligatoire au service des loisirs. Pour tous / priorité aux adolescents. Animation par Patrick Maranda
- jeux d'écriture pour développer le plaisir d'écrire le 24 novembre 19h. Inscription obligatoire au service des loisirs. Pour tous / priorité aux adolescents. Animation par Patrick Couture

- Halloween mardi le 31 octobre après l'école et en soirée. Nous vous invitons à la prudence.

- Prix "Mérite MMQ en gestion de risques".

- La municipalité a remporté le 1er prix pour son initiative visant le réaménagement du parc du Centre Sportif afin de le rendre plus sécuritaire pour les utilisateurs. Le prix de 10 000\$ devra servir dans le cadre de la gestion des risques.

- Le service de garde de l'école Roy/St-Louis est finaliste dans le cadre du concours "Notre Projet" à TVA. Invitation aux citoyens à voter en grand nombre.

- Les talents de chez-nous, le 14 octobre 2017, au Centre sportif La Guadeloupe

- CARH-B: Spectacle de Stéphane Fallu, vendredi le 27 octobre, 20h, à la salle Blanche de St-Évariste

**2017-10
215**

04 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**01 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE LA SÉANCE**

02 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

03 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

04 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

05 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

05.01 - Séance ordinaire du 11 septembre 2017

05.02 - Séance extraordinaire du 20 septembre 2017

06 - CORRESPONDANCE

06.01 - Bordereau de correspondances

07 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

07.01 - Servitude d'empiètement - 13e rue Ouest

08 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

08.01 - OMH contribution 2017

09 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

09.01 - Réunion du comité des finances

**09.02 - Comptes du mois de septembre 2017 et engagements financiers du
mois suivant**

09.03 - Évaluation d'embauche - camionneur-manoœuvre

09.04 - Dons et commandites

09.05 - Mandat au Ministère des Finances pour recevoir et ouvrir les

soumissions 462-2015

10 - DIVERS

11 - PÉRIODE DE QUESTIONS

12 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté en y ajoutant le sujet suivant:

09.06 - Utilisation du prix gagné «Mérite MMQ en gestion des risques»

Adoptée à l'unanimité des conseillers

05 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2017-10
216**

05.01 - Séance ordinaire du 11 septembre 2017

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2017, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2017-10
217**

05.02 - Séance extraordinaire du 20 septembre 2017

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 20 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 septembre 2017, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

06 - CORRESPONDANCE

06.01 - Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, session d'octobre 2017. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

- 6.01.01 Villages-relais, septembre 2017
- 6.01.02 Association pulmonaire du Québec - Municipalité contre le radon
- 6.01.03 La Beauce - calendrier des événements octobre 2017

07 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

Aucune réunion des travaux publics

**2017-10
218**

07.01 - Servitude d'empiètement - 13e rue Ouest

Attendu que le mur de soutènement de la propriété sise sur le lot 6 137 684 empiète sur l'emprise de la municipalité;

Attendu qu'il y a lieu de régulariser la situation;

Attendu le document "servitude d'empiètement" préparé par Me Christine Talbot, notaire, et déposé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu:

- d'adopter le document "servitude d'empiètement" tel que présenté
- de mandater le maire et la direction générale pour la signature

Les frais de notaire seront assumés par le cessionnaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

08 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

**2017-10
219**

08.01 - OMH contribution 2017

Attendu la résolution no 2017-04-80 adoptant le budget 2017 de l'OMH La Guadeloupe pour l'exercice 2017;

Attendu la résolution no 2017-08-188 adoptant la révision budgétaire 2017 de l'OMH portant la contribution de la municipalité de la Guadeloupe à 8 707 \$.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le déboursé de 8 707 \$ pour l'exercice financier 2017.

Adoptée unanimement.

09 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

09.01 - Réunion du comité des finances

La directrice générale dépose:

- L'état des activités financières sommaires
- L'état des activités financières détaillées

**2017-10
220**

09.02 - Comptes du mois de septembre 2017 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy que les comptes du mois de septembre 2017 au montant total de 189 047.37 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	95 989.77 \$
• Comptes à payer	68 556.76 \$
• Salaires nets versés	24 500.84 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>- \$</u>
• Total	189 047.37 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois d'octobre 2017 pour un montant total de 143 125.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

**2017-10
221**

09.03 - Évaluation d'embauche - camionneur-manœuvre

Attendu la grille salariale de la convention collective de la municipalité de La Guadeloupe;

Attendu l'évaluation présentée par l'inspecteur municipal;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu d'accepter la recommandation de l'inspecteur municipal, soit:

- d'augmenter à l'échelon 2 le salaire du camionneur-manoeuvre embauché le 12 février 2017
- que cette augmentation soit rétroactive au 13 août 2017

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2017-10
222**

09.04 - Dons et commandites

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le déboursé immédiatement.

- Catherine de Longpré achat de cinq (5) billets d'une valeur de 20\$ chacun
- CARH-B - spectacle Stéphane Fallu achat de deux (2) billets d'une valeur de 30\$ chacun

Adoptée unanimement.

**2017-10
223**

09.05 - Mandat au Ministère des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions 462-2015

Attendu que, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

Attendu que les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

Attendu que l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité :

Que, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2017-10
224**

09.06 - Utilisation du prix gagné «Mérite MMQ en gestion des risques»

Attendu le projet déposé par la municipalité de La Guadeloupe dans le cadre du

concours «Mérite MMQ en gestion de risques 2017 !», intitulé «Le stationnement le plus près, Svp !»;

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe a remporté le premier (1er) prix et un montant de 10 000\$;

Attendu que les règlements du concours permettent d'utiliser le prix gagné en formation des élus et des employés auprès d'organismes reconnus ou pour l'achat d'équipement ou de matériel relatif à un projet ou à une activité de gestion des risques;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité d'utiliser le prix gagné de 10 000\$ pour :

- l'asphaltage de la descente liant le stationnement du Centre sportif et le parc du Centre sportif
- ajout d'éclairage extérieur sur le stationnement du Centre sportif et ses équipements
- la réfection des estrades du terrain de balle de La Guadeloupe

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10 - DIVERS

Aucun sujet.

11 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2017-10
225**

12 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu que cette session ordinaire soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h20

Rosaire Coulombe, maire

Christiane Lacroix, directrice générale